

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

HAUTE-GARONNE INGENIERIE - ATD

ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL
54 Boulevard de l'Embouchure 31200 Toulouse



DELIBERATION
Conseil d'Administration du 10 octobre 2025

Séance du : 10 octobre 2025

Date de convocation : 17/09/2025

Membres en exercice : 30

Quorum : 16

Présents ou représentés : 18

Absents ou excusés : 12

Seuil de la majorité absolue : 10

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Délibération 25.10.720 REC

Objet : Présentation du nouvel organigramme de l'agence et mise à jour des missions au 1^{er} octobre 2025 : Comité Social Territorial du 5 juin 2025

Annexe : Organigramme actualisé

Le 10 octobre 2025 à 9h00 s'est réuni, Salle A 420 du Conseil départemental de la Haute-Garonne, en visioconférence et en présentiel, le Conseil d'Administration de Haute-Garonne Ingénierie-ATD, sous la présidence de Monsieur Sébastien VINCINI, Président de Haute-Garonne Ingénierie-ATD.

L'assemblée était composée comme suit :

PRESENTS/REPRESENTES : (17 membres)

Messieurs Jérôme BOUTELOUP, Daniel CALAS (pouvoir à Monsieur Patrice LAGORCE), Mesdames Catherine CAMBEFORT (pouvoir à Monsieur Patrick LEFEBVRE), Martine CROQUETTE (pouvoir à Madame Florence SIORAT), Messieurs Serge DEUILHE, Loïc GOJARD, Didier LAFFONT, Patrice LAGORCE, Patrick LEFEBVRE, Madame Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Monsieur Bernard PRINCE, Mesdames Brigitte SEGARD, Françoise SIMEON, Florence SIORAT, Maryse VEZAT-BARONIA, Annie VIEU et Véronique VOLTO.

EXCUSES : (12 membres)

Madame Julie ALBOUY, Messieurs Jean-Marc BERGIA, Victor DENOUVION, Laurent FOREST, Mesdames Sandrine FLOUREUSSES, Isabelle HARDY, Messieurs Olivier GUERRA, Jérôme LAFFON, Madame Lauriane MASELLA, Monsieur Philippe PETIT, Madame Emilienne POUMIROL et Monsieur Lionel WELTER.

la création de la nouvelle Direction Stratégie et Prospective Territoriale (DSPT) avec également une partie des agents de la DDAT au sein de la DGD DAT. Cette direction a pour vocation de porter une vision stratégique renouvelée, structurante et partagée de l'aménagement du territoire. Elle renforce le dialogue avec les territoires, soutient les coopérations et anticipe les évolutions à travers la prospective.

2. Le nouvel organigramme de l'agence

A l'issue de cette réorganisation, dont l'organigramme définitif a été présenté au CST du 5 juin 2025, l'agence Haute-Garonne Ingénierie dispose d'un effectif de 73 postes. Elle reste donc parmi les cinq ATD les plus importantes de France en termes de moyens RH et peut maintenir les missions les plus plébiscitées par les collectivités adhérentes.

En effet, il ressort de la consultation proposée aux adhérents, de novembre 2024 à avril 2025, que les missions majoritairement sollicitées sont celles relatives aux domaines juridique, financier, urbanisme, gestion de projet, assistance informatique ainsi que la formation et l'information des élus. L'intégralité de ces missions continue donc à être mise en œuvre par l'agence. Le périmètre et les modalités d'intervention seront précisés à l'issue du projet d'établissement de HGI-ATD actuellement en cours d'élaboration.

L'organigramme de l'agence (cf. annexe), mis à jour à la suite de cette réorganisation, induit les modifications suivantes dans la nature des missions rendues par HGI à partir du 1^{er} octobre 2025 :

- Les missions portées par le service *Etudes*, notamment l'élaboration de documents de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), d'études prospectives et de diagnostics territoriaux ne seront plus prises en charge par HGI. Il en va de même pour les missions de *l'Observatoire territorial* (cartographie, analyse statistique et gestion de données territoriales) et du pôle développement (circuits courts, tiers lieux, desserrement économique). Ces deux services ne figurent donc plus sur l'organigramme de HGI.
- Le service *IET*, est recentré sur la gestion de projets et la recherche de financements, avec 4 postes (contre 8 auparavant) de chargés de mission de catégorie A.
- La cellule *Information et documentation* dans la Direction adjointe Administration générale, Formation et Information des élus, a évolué en *Information et documentation et communication interne/externe*. En effet, elle accueille, par redéploiement du service IET, un chargé de communication (calibrage A) afin de développer les actions de communication et de valorisation de l'établissement et de ses missions.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration présents et représentés, prennent acte du nouvel organigramme de l'Agence, effectif depuis le 1^{er} octobre 2025 tel que présenté au CST du Conseil Départemental le 5 juin dernier et ci-annexé, ainsi que des missions actualisées rendues aux adhérents.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, conformément à l'article L. 3241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président de Haute-Garonne Ingénierie-ATD

Sébastien VINCINI

